

tenir est difficile. Mais contrairement à ce qu'affirmait Strauss, on y est cependant parvenu à propos des camps d'Auschwitz, du Struthof ou de Treblinka justement.

Le système concentrationnaire nazi avait longtemps échappé à l'analyse sociologique, pour diverses raisons. L'une des principales est que la révélation de l'incroyable malfeasance qui s'était donné libre cours dans les camps nazis avait suscité tant d'horreur que ces derniers apparaissaient comme des réalités dont on ne pouvait que décrire, sur le mode éthique et philosophique, l'inquiétante inhumanité.

Sans doute en serait-on resté là si quelques historiens et sociologues tels que Patrick Bruneteaux, en France, Gerhard Botz et Michael Pollak, en Autriche, et d'autres ne s'étaient libérés, pour les besoins de leur travail, des jugements de valeur horrifiés que l'on ne peut s'empêcher de porter sur la violence des *SS Totenkopfverbände* («unités SS à tête de mort», chargées de l'organisation et de la surveillance des camps) et sur les souffrances endurées par leurs innombrables victimes. Ce faisant, ils ont pu voir qu'en dépit des apparences, le «Monde de pierre» (titre du livre que l'écrivain et journaliste polonais Tadeusz Borowski, survivant des camps nazis, a publié en 1948), avec ses règles, ses inégalités, ses préséances, son économie, etc., ne différait du monde social ordinaire qu'autant qu'il en était l'abominable caricature.

Au fond, la neutralité axiologique s'impose à la sociologie comme à toute science positive (c'est-à-dire qui cherche à décrire les choses telles qu'elles sont et non telles qu'elles devraient être), pour la bonne raison que, si justifiés soient-ils, les jugements qu'inspirent l'admiration ou la désapprobation n'augmentent en rien la connaissance des réalités que l'on juge.

DES ENTITÉS COLLECTIVES AUXQUELLES ON PRÊTE DES INTENTIONS

Une partie des analyses sociologiques est adossée à une erreur de raisonnement qui constitue un autre obstacle important sur le chemin de la scientificité. Les sociologues qui considèrent leur discipline comme «un sport de combat», selon l'expression de Pierre Bourdieu, grande figure de la sociologie française disparue il y a quinze ans, ne peuvent bien fonder ce point de vue qu'en attribuant la responsabilité des malheurs du monde aux (mauvaises) intentions de telle ou telle catégorie d'acteurs.

Or il se trouve que nombre de phénomènes sociaux objectivement désagréables (un embouteillage par exemple) sont les effets de décisions et d'actions individuelles non coordonnées, et on ne peut les rapporter à des intentions qu'en cédant à l'un des principaux biais du raisonnement humain. Ce «biais

d'intentionnalité», repéré depuis assez longtemps par les psychologues, explique par exemple que la majorité des individus interrogés sur ce qui pourrait être à l'origine d'un incendie tendent à invoquer un incendiaire plutôt qu'à y voir un événement fortuit explicable par des circonstances naturelles.

La sociologie est loin de toujours céder à ce biais. Si l'on se réfère aux grands classiques de la discipline, on peut trouver facilement la vigilance nécessaire à l'égard des raisonnements trompeusement finalistes. C'est notamment le cas chez Weber où, dans son célèbre livre *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, il propose de comprendre l'émergence du capitalisme comme une conséquence involontaire de l'éthique protestante.

Cette vigilance est évidemment présente chez nombre de sociologues d'aujourd'hui. Cependant, ceux qui cèdent au biais d'intentionnalité ne respectent guère le principe de parcimonie qui doit prévaloir en science et qui veut qu'on ne multiplie pas les entités conceptuelles sans nécessité. En ce sens, leur sociologie ne se distingue pas de la «sociologie spontanée» (celle qui relève du sens commun, des opinions et des jugements naïfs). C'est le cas chaque fois qu'un sociologue s'abandonne à l'emploi de ces entités collectives que sont *le peuple*, *la jeunesse*, *les paysans*, *le (grand) patronat*, *le corps électoral*, etc.

Par exemple, au soir d'un important scrutin, les commentateurs s'accordent à dire que «les électeurs» ont parlé et que les politiques doivent entendre le message du «corps électoral». Or dire d'un électoral qu'il a *voulu* ceci ou cela, c'est le traiter comme un personnage réel, alors qu'il n'a que l'existence logique d'un concept qui ne signifie rien de plus que l'ensemble des >

Nombre de commentaires sociologiques prétendent expliquer la radicalisation islamiste par le ressentiment postcolonial ou par la dimension socioéconomique – au mépris des données statistiques qui nuancent ou démentent ces idées.



> personnes susceptibles d'exercer leur droit de vote. Les décisions que nous lui attribuons sont, en réalité, les produits agrégés et non coordonnés de celles qu'ont prises tous ces individus, lesquels sont les seuls acteurs dans cette affaire et lesquels n'ont pas été aux urnes comme un seul homme après s'être réunis et concertés pour arrêter leur choix.

On pourrait dire que tout cela va de soi et n'a rien de gênant si ceux qui mettent en scène telle ou telle de ces entités collectives avaient tous conscience de ne le faire que par commodité de langage, et sans perdre de vue qu'en sociologie, «il n'y a pas de personnalité collective exerçant une activité» (Weber). Mais il est fréquent que ces sociologues prennent apparemment ces abstractions pour des réalités, puisqu'ils les mobilisent en leur attribuant des intentions et des pouvoirs dans lesquels ils croient trouver les causes des phénomènes sociaux qu'ils veulent expliquer.

LA THÉORIE DU COMLOT N'EST PAS LOIN

Il est vrai que les «explications» de ce genre viennent d'elles-mêmes à l'esprit. Spontanément, nous n'imaginons pas qu'un fait social puisse émerger d'un grand nombre d'actions et cela sans avoir été voulu par aucun des acteurs; nous cherchons donc à qui nous pouvons l'imputer. De là vient l'erreur commune (qui est le ressort du complotisme) consistant à personnifier des abstractions et à leur attribuer le pouvoir d'agir selon des fins qu'elles dissimulent, fins qu'une certaine sociologie se targue de savoir mettre en évidence.

C'est bien ce que cette dernière croit faire en soutenant par exemple que les pénitenciers n'ont été inventés que pour créer la délinquance (dans la lignée des idées du philosophe Michel Foucault), afin de permettre aux «dominants» d'exercer un contrôle encore plus serré des populations, ou qu'en exigeant des prérequis à l'entrée à l'université, «on vise les classes sociales les plus défavorisées» (propos d'une sociologue interrogée dans *Le Monde*, 21 juillet 2017). Mais qui donc est ce «on» porteur d'une intention si contraire à l'idéal d'égalité autant qu'à l'efficacité dans le recrutement des élites?

Dans tous les cas de ce genre, la maladroite manipulation de concepts collectifs aboutit à un finalisme qui n'est qu'un autre travers de la «sociologie vulgaire» (la sociologie non scientifique), et dont la naïveté n'est dissimulée que par une rhétorique obscure et pseudoscientifique.

Sur la route de la scientificité, la sociologie rencontre d'autres obstacles que les limites de cet article ne nous permettent pas d'exposer, mais qui n'en sont pas moins redoutables. C'est le cas du refus de recourir à l'expérimentation

« LES ÉTUDES STATISTIQUES SONT INDISPENSABLES »



OLIVIER GALLAND
directeur de recherche
au CNRS, à Paris

Propos recueillis par Maurice Mashaal

Les travaux d'Olivier Galland, sociologue au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass, CNRS/université Paris-Sorbonne), portent principalement sur les inégalités et la jeunesse. Il est l'auteur avec Yannick Lemel de *Sociologie des inégalités*, à paraître cette année chez Armand Colin.

Partagez-vous le constat de Gérald Bronner et Étienne Gehin sur la scientificité de la sociologie ?

Oui, surtout concernant la neutralité axiologique, principe qui devrait être une évidence pour les chercheurs se targuant d'avoir une pratique scientifique. Ce n'est pas tellement le cas en France, pays où les sociologues sont assez engagés, où la figure de l'« intellectuel » pousse à un tel engagement et où le marxisme a eu une très forte influence sur les sciences sociales. Cela dit, les chercheurs ne doivent pas se désintéresser de la chose publique et il est utile qu'ils transmettent leurs connaissances aux acteurs politiques et sociaux, en gardant une distance vis-à-vis de leurs propres convictions.

Vous pratiquez une sociologie quantitative sur la base d'études statistiques. Selon vous, la sociologie qualitative a-t-elle trop de place ?

Il ne doit pas y avoir de guerre méthodologique en sociologie. Il est vrai que, au moins en France, la sociologie qualitative domine. Cette démarche n'est pas inutile, car

les études qualitatives aident à défricher le sujet, à compléter des enquêtes quantitatives et à départager les diverses interprétations des corrélations observées dans ces enquêtes. C'est d'ailleurs l'objet de la seconde phase de notre étude sur la radicalité chez les lycéens en France. Mais les études statistiques sur de grands échantillons sont indispensables. Or elles sont trop peu pratiquées.

Les premiers résultats de votre enquête sur la radicalité contredisent-ils des idées dominantes sur le sujet ?

Tout à fait. L'idée dominante, sur la base de travaux monographiques et qualitatifs sur de petits échantillons, était que la radicalité religieuse résulte surtout de l'exclusion sociale et de la discrimination. Notre enquête, menée auprès d'un échantillon bien choisi de quelque 7 000 lycéens, a permis de comparer des jeunes radicaux et des jeunes non radicaux. Les questions posées ont testé les différentes hypothèses sur l'origine de la radicalité. Les résultats montrent que les facteurs économiques n'ont aucune influence, que le sentiment de discrimination joue, mais peu, et que l'idéologie religieuse est le facteur prépondérant. Ils invalident l'hypothèse répandue que l'extrémisme islamiste se développe de façon opportuniste sur une radicalité préexistante. Cependant, il reste à comprendre pourquoi l'influence du religieux est plus forte de nos jours.

pour tester l'influence de certaines variables. Par exemple, des sociologues peuvent se poser la question de savoir si les femmes sont davantage insultées dans certains quartiers que dans d'autres, mais sans considérer qu'un protocole d'expérimentation avec échantillon témoin leur permettrait de répondre rationnellement à cette question.

S'OUVRIR À L'EXPÉRIMENTATION ET À L'INTERDISCIPLINARITÉ

Selon ceux qui refusent le recours à l'expérimentation en sociologie, la démarche consistant à isoler les variables causales par un protocole n'a pas de sens pour approcher la vie sociale, dont les réalités ne se concevraient que «contextuellement». En d'autres termes, on ne peut à leur avis rien mesurer de la vie sociale par les protocoles expérimentaux classiques de la science qui ne soit pas un pur artefact.

Ce serait là une objection intéressante si la psychologie sociale ou la médecine n'avaient montré depuis longtemps, et de mille façons, que cette démarche était non seulement possible, mais utile à la constitution d'une connaissance cumulative. Pour n'en prendre qu'un exemple, le protocole des tests de médicaments en double aveugle a justement été conçu pour

maîtriser les variables complexes qui impliquent tout autant l'autorité de celui qui administre le médicament que la croyance en son efficacité par celui qui va le tester.

Un autre obstacle est celui du principe qu'Émile Durkheim a exprimé à la fin du XIX^e siècle dans un livre fondateur de la discipline, *Les Règles de la méthode sociologique* : «expliquer le social par le social». Ce principe, s'il est suivi aveuglément – ce que son auteur n'a pas fait –, entraîne une conception étroite de la sociologie au nom de laquelle elle se croit dispensée de prendre en considération les données provenant d'autres disciplines telles que les neurosciences ou les sciences cognitives, lesquelles éclairent pourtant bien les conduites des acteurs sociaux.

Cette absence de rigueur épistémologique et d'interdisciplinarité fait que la production sociologique est assez loin d'être toujours à la hauteur de ses prétentions scientifiques. Elle autorise trop souvent, en effet, une sorte de *anything goes* («tout est permis») qui donne libre cours au biais de confirmation, ce ressort de notre esprit qui nous prédispose à ne considérer et à ne retenir que les informations conformes à nos croyances, à nos convictions et à nos préjugés. ■

BIBLIOGRAPHIE

G. Bronner et É. Géhin, **Le Danger sociologique**, PUF, 2017.

N. Heinich, **Le Bêtisier du sociologue**, Klincksieck, 2009.

R. Boudon et R. Leroux, **Y a-t-il encore une sociologie ?**, Odile Jacob, 2003.

M. Weber, **Essais sur la théorie de la science**, Plon, 1965.

{ Partagez les savoirs }

LES RENDEZ-VOUS DU MUSÉUM



Entrée gratuite

Au Jardin des Plantes

Détails sur mnhn.fr, rubrique : "les rendez-vous du Muséum"

POUR LA
SCIENCE

CYCLE DE CONFÉRENCES DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION MÉTÉORITES, ENTRE CIEL ET TERRE

Vendredi 20 octobre - 14h30
Météorites - Mythes et légendes
Avec M. Gounelle, professeur du Muséum, membre de l'Institut Universitaire de France

Lundi 23 octobre - 14h30
Les météorites : de l'astre à la chute
Avec E. Jacquet, maître de conférences au Muséum, Institut de Minéralogie, de Physique des Matériaux et de Cosmochimie

Mardi 24 octobre - 14h30
Rechercher les météorites en France : les programmes FRIPON et Vigie-Ciel
Avec B. Zanda, enseignant-chercheur au Muséum, spécialiste des chondrites, co-responsable du programme FRIPON et du programme de science participative Vigie-Ciel

Mercredi 25 octobre - 14h30
Ce que les météorites nous apprennent sur la formation de la Terre
Avec M. Roskosz, professeur de cosmochimie du Muséum, responsable de l'instrument NanoSIMS de la plateforme analytique du Muséum

Judi 26 octobre - 14h30
Matière extraterrestre et comètes
Avec C. Engrand, directeur de Recherche CNRS au Centre de Sciences Nucléaires et de Sciences de la Matière (CSNSM), Université Paris Sud-Paris Saclay (Orsay)

